Octobre 2015

Les 32 heures... ...maintenant !

Engageons la bataille à l'entreprise !

Les statistiques montrent que, **depuis 20 ans, tous les pays** ont réduit le temps de travail. En France, la réduction du temps de travail a été conquise par les luttes ouvrières à l'avant-garde des autres pays. Alors que le fascisme prenait le pouvoir en Allemagne, en Espagne, en Italie, en 1936, les travailleurs, en France, gagnaient les 40 heures, les congés payés.

Tout en étant conscients des « flexibilités » imposées aux salariés avec le passage aux **35 heures**, il nous faut avoir un regard lucide sur le **bilan réel :**

- Les 35 heures sont appréciées par **l'augmentation du temps libre**, et notamment par les **femmes** qui ont pu s'investir davantage dans leur activité professionnelle.
- Les 35 heures ont été **créatrices d'emplois**. Mais le nombre de ces emplois a été insuffisant au regard du simple « calcul mathématique » des 35/39ème, du fait de la violence inouïe de la réaction patronale à cette avancée sociale.

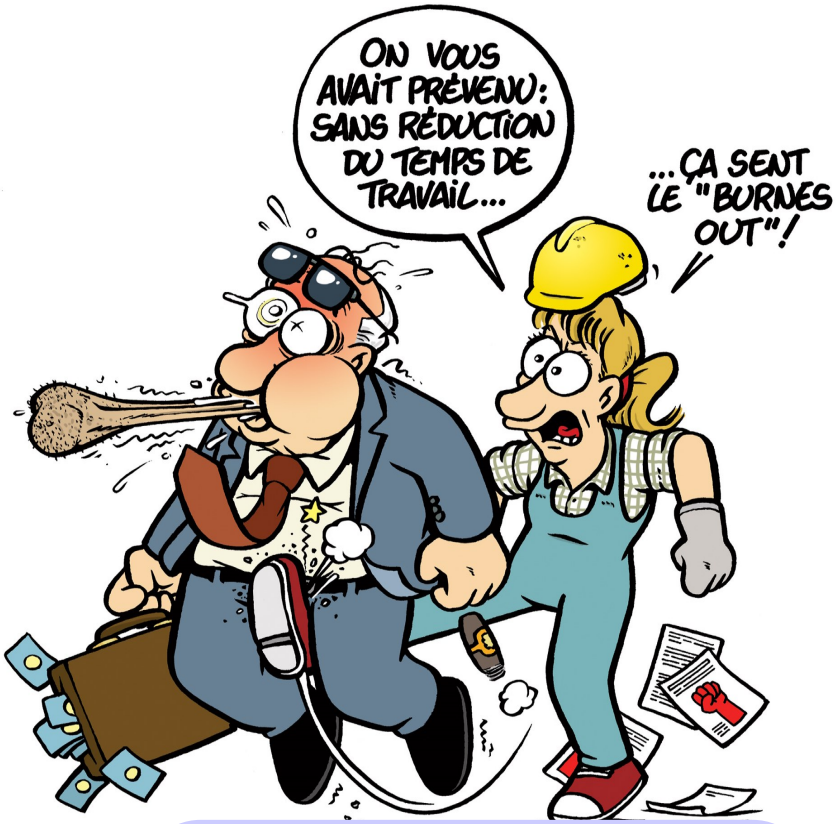

Le lessivage permanent de nos cerveaux (dans les entreprises, à la télévision) voudrait nous convaincre de la « nocivité » des 35 heures !

Mais, au quotidien, qu'est-ce qu'on constate ?

Les salariés sont démotivés parce qu'ils n'arrivent pas à bien faire leur travail. Les manques d'effectifs pèsent partout sur les conditions de travail. Les salariés ne se résignent à travailler « plus » que le revolver sur la tempe (salaires trop faibles, chantage à l'emploi, comme chez Smart par exemple, etc..).

Réduire le temps de travail en augmentant nos salaires, c'est **possible**. C'est aussi **nécessaire** pour l'emploi et pour de meilleures conditions de travail.

Mesurer le temps réel de travail est devenu trop souvent impossible du fait des nouvelles technologies qui déplacent le travail dans la **sphère privée** des salariés, « branchés » en permanence.

Pour les salariés aux horaires fixes, c'est la chasse aux temps « non productifs », à l'intensification du travail, à la réduction des emplois. **Stress**, « **burn-out** », **TMS**, **suicides** : autant de prix à payer par les salariés au nom de la « compétitivité », les emplois étant mis sans cesse sur la « sellette ».

Le temps des salariés, c'est « la gagne » des patrons, le cœur de l'exploitation. Les **gains de productivité** sont entièrement accaparés par le capital. La preuve, entre 2000 et 2010 :

- **Chimie :**

  -17 % d'emplois et +25 % de valeur ajoutée.

- **Caoutchouc :**

  -34 % d'emplois et + 46 % de valeur ajoutée.

- **Plasturgie :**

  - 35 % d'emplois, et + 35 % de valeur ajoutée.

Les 32 heures ? une URGENCE !

« En France, le temps de travail est déjà le plus faible du monde ! »

On nous explique tranquillement que les travailleurs français sont déjà les mieux lotis du monde : congés payés, RTT, salaires élevés, donc « coût du travail » trop cher, etc. .. Et on ***aurait le culot d'en vouloir encore plus ??*** **Oui** !

Car la réalité est tout autre. Le graphique ci-dessous donne le temps de travail **réel** des salariés dans différents pays d'Europe (*source OCDE*).

C'est en **Allemagne** que le temps de travail réel est le plus **faible** avec 1371 heures travaillées par salarié en 2014. A l'autre bout du tableau, les **Grecs** sont les plus travailleurs, avec 2042 heures travaillées.

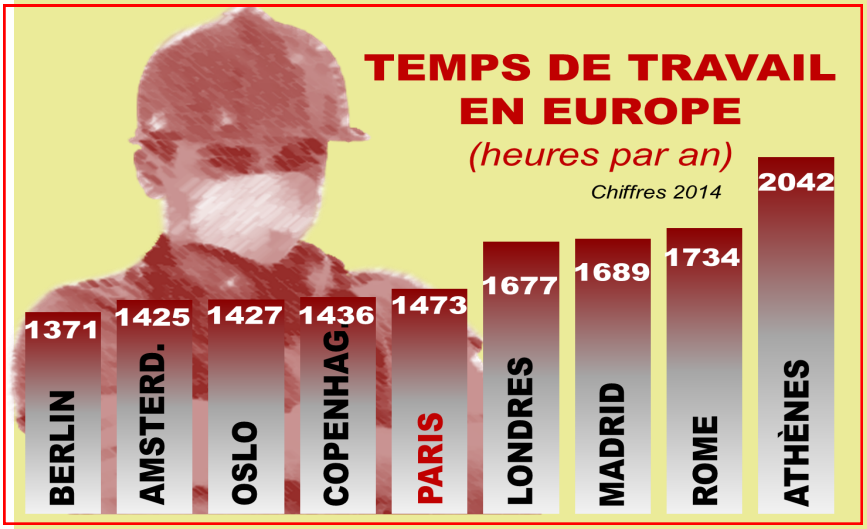

Avec cette réalité des chiffres, on est bien loin des « clichés » des Allemands qui ne font que travailler, et des Grecs qui ne font que se reposer.

La France est dans la moyenne européenne, avec 1473 heures de travail réel par salarié en 2014.

Notons au passage que les pays où l'on travaille le plus longtemps dans l'année, ceux de la partie droite du graphique, sont ceux qui sont parmi **les plus en difficulté économique**, et les plus endettés. Cela **discrédite** complètement le **discours du MEDEF** consistant à dire que la réduction du temps de travail serait une catastrophe économique.

« Si vous réduisez mes charges, je crée un million d'emplois »

Les **chiffres sont là**, sans appel ni contestation possible : les **aides publiques se succèdent** au gré des gouvernements, et le **chômage augmente sans cesse.**

Le pacte de responsabilité, les exonérations de cotisations sociales, les réductions fiscales, la régression du droit social, les aides publiques diverses représentent plus de 4 500 dispositifs au service des patrons, tous censés sauver ou créer des emplois ! Seuls les dividendes, les profits augmentent.

TOTAL, SANOFI, L'OREAL, MICHELIN, SOLVAY, AIR LIQUIDE : ces 6 groupes viennent de déclarer, uniquement sur le premier semestre 2015, une augmentation **de 1,472 milliard de profits supplémentaires par rapport à 2014.**

Et tous cassent l'emploi avec des fermetures d'usines, la suppression de la recherche, ou encore des restructurations successives, mobilités forcées, bref, toujours une logique, le profit, et toujours pour victimes : les salariés.

Selon la Cour des Comptes, l'ensemble des dispositifs d'aides financières aux entreprises s'élève à près de 240 milliards d'€ chaque année soustraits à l'Etat, aux collectivités, donc aux salariés : une somme qui représenterait, par une autre utilisation, la capacité de rémunérer 8 millions de salariés par an avec un salaire de 1700 €/mois (2500 €, cotisations patronales incluses).

« Réduire le temps de travail ça crée des emplois »

Le graphique ci-dessous donne l'évolution de l'emploi salarié du secteur marchand selon l'INSEE. Il montre très bien la « marche d'escalier » franchie par l'emploi à l'occasion du passage aux 35 heures, entre 1998 et 2002. L'économiste **Michel Husson** s'appuie sur ces créations record enregistrées lors du passage aux 35 heures et, à l'inverse, à la panne d'emplois entre 2002 et 2006, pour attribuer à la réduction du temps de travail un rôle essentiel de la dynamique de l'emploi.

Sa **démonstration** s'oppose à la propagande patronale faisant de la baisse du coût du travail le moteur des créations d'emploi. Pas étonnant qu'il ne passe jamais à la télé !!

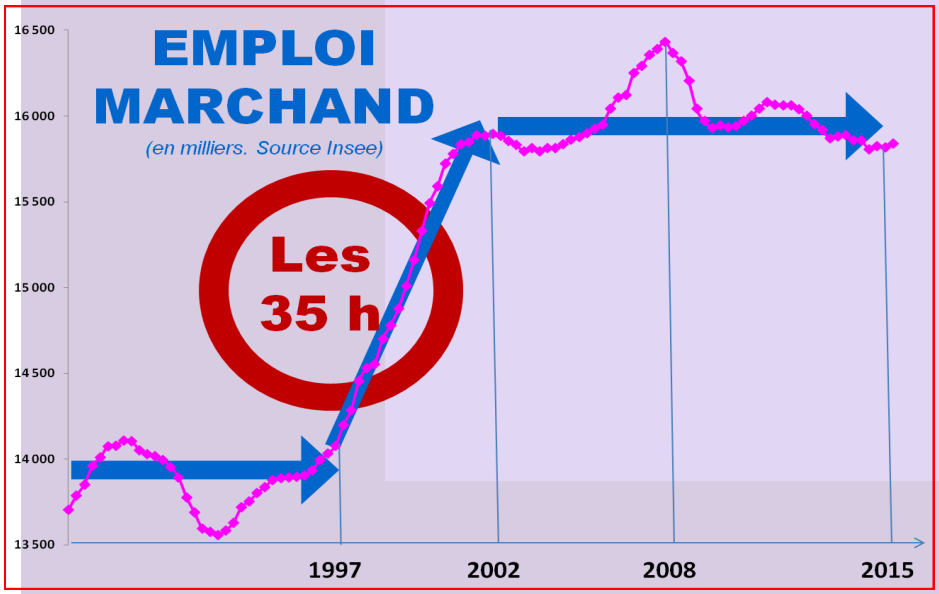

Durant les deux dernières décennies, l'intégralité des emplois créés dans le secteur marchand l'ont été par réduction du temps de travail.

Le **chômage** et le **temps partiel**, qui se sont développés fortement depuis le milieu des années 70, peuvent également être considérés comme une forme de réduction du temps de travail, mais avec **quels dégâts sociaux !**

Au final, la durée du travail reste donc toujours la variable d'ajustement entre offre et demande de travail, et la question n'est pas de savoir « si » elle baisse mais **comment** :

- *Soit sous la forme imposée par les employeurs, à savoir du **temps partiel** (en particulier pour les femmes) et du **chômage**,*
- *Soit sous la forme imposée par le monde du travail aux employeurs, à savoir une **réduction du temps de travail avec maintien du salaire.***

Nous travaillons à mi-temps par rapport à nos arrière-grands-parents, et compte tenu de la productivité atteinte aujourd'hui, si tel n'avait pas été le cas, le chômage aurait atteint des niveaux insurmontables.

Il faut établir une autre utilisation des **gains de productivité**. Au lieu d'être transférés aux actionnaires, ils devraient être affectés, selon une "règle des trois tiers", à la **création d'emplois** par baisse du temps de travail, à la **revalorisation des salaires** en commençant par les plus faibles, et à l'augmentation des ressources de la **protection sociale**. Plutôt qu'une société divisée entre stressés du travail, précaires et chômeurs, il faut aller vers une société du temps **libre** où **tout le monde travaille, mais moins**.

IL FAUT REDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL ET AUGMENTER LES SALAIRES !

Pour ce faire, **l'argent existe** : si les dividendes versés par les entreprises représentaient la même proportion de leur masse salariale qu'il y a 30 ans, ils seraient inférieurs de 60 milliards, ce qui équivaut à 2 millions d'emplois (payés au salaire médian, cotisations sociales incluses).

Réduire le temps de travail, d'accord, mais comment ?

Si, en 1936, le **Front Populaire** vote la semaine des 40 heures, un simple « vote » ne suffit pas et dans de nombreuses entreprises **où le rapport de forces est absent**, la semaine de 40 h est progressivement **contournée**, puis **démantelée**. Les heures supplémentaires dérogatoires aux 40 h, nombreuses dans les faits, sont légalisées par le décret-loi Reynaud de 1938. Deux ans plus tard, le **fasciste Pétain** porte la durée hebdomadaire à 60 heures de travail !

La réduction **effective** du temps de travail ne s'est donc pas faite « naturellement » : ce sont les **luttes sociales** qui ont assuré cette redistribution des gains de productivité sous forme de baisse du temps de travail et pas seulement d'augmentations de salaires. L'histoire des luttes sociales a été scandée par les **combats sur le temps de travail**.

Quand on comprend que le temps de travail représente la **ligne de répartition des richesses** créées, on ne s'étonne plus de l'acharnement farouche du patronat à vouloir abattre les 35 heures, à rabâcher « coût du travail » et « compétitivité », etc. Ce discours ne vise qu'à asseoir l'existence et la légitimité du profit pour les propriétaires des moyens de production. Mais au final, tout se résume à un **choix politique** : la richesse doit-elle revenir aux **travailleurs** qui la créent ou doit-elle être ponctionnée par une **minorité** de riches ?

Nous devons écrire à présent une nouvelle page du progrès social : l'éradication du chômage de masse passe par la réduction du temps de travail dans nos entreprises.

- La **semaine des 32 heures** doit être un objectif partagé par tous les salariés travaillant **à la journée**, sous forme de la **semaine des 4 jours**. **Dégager un troisième jour de repos** dans la semaine est une revendication qui touche le maximum de catégories de travailleurs, de l'ouvrier au cadre,
- Le salaire doit être maintenu, et même, augmenté en s'appuyant sur la grille fédérale des salaires revendiqués,
- Pour les salariés travaillant en équipes successives, en **quarts continus** 24/24, pour les rythmes atypiques incluant le travail de nuit, c'est la **semaine des 28 heures** qui doit être imposée, avec un week-end sur deux à la maison, pour reconstruire une vie sociale et familiale digne du 21ème siècle,
- Entre les rythmes de travail à la journée (32h) et 3x8 continus (28h), on peut construire avec les salariés concernés une revendication de durée de travail **intermédiaire**, par exemple de 30 h / semaine.

Ces revendications vous semblent utopiques ? Si l'on avait dit à nos grands-parents de s'engager pour les 35 heures hebdomadaires, beaucoup auraient peut-être aussi trouvé ça « utopique », et pourtant, **nous y sommes aujourd'hui !**

C'EST EN POPULARISANT LES 32 HEURES, EN ENGAGEANT UN PLAN DE MOBILISATION DANS CHAQUE ENTREPRISE QU'ON LES GAGNERA !